

COMPTE RENDU de la Commission extra municipale de « l'environnement »

du 14 mars 2011

Présents à la réunion :

Mesdames Claudine VIDAL, Monique RUMELHARD, Suzy BAUDINO, Odile GUILLERM, Letizia CAMIER

Messieurs Robert LESOU, Louis-Marie GIACOBBI, Jean-Mathieu CHIOTTI Lionel BROUQUIER, Jean-Jacques LUCIANI, Pierre VENEL, Guy LE MOULT, Lionel NICOLAS, Jean GREPIN, Denis CAREL

Excusé : Madame Astrid MONET, Monsieur Alain FREYERMUTH,

Le CR de la précédente réunion est approuvé.

Monsieur LESOU souhaite :

que le dossier de la forêt communale soit plus approfondi par les membres de la commission.

Que la piste détériorée par les camions de l'entreprise qui coupe le bois sur Signes soit remise en état par cette entreprise, il serait bon que des membres de la commission se rendent sur les lieux pour constater les dégâts.

Aménagement du parking des Craux :

Suite à la rumeur indiquant que pour aménager et réhabiliter ce parking de nombreux arbres allaient être coupés, la commission a été saisie de ce sujet.

Pour aménager le site en vrai parking il faut capter les eaux de ruissellement, dégraisser les eaux chargées d'huile et d'essence avant de les rejeter dans L'Issole. Une modification du plan d'urbanisme est à prévoir. Un cabinet d'urbanisme doit établir un plan.

Actuellement, il n'y a qu'une ébauche qui a été faite et 3 arbres seraient susceptibles d'être déplacés ou éventuellement coupés.

Les membres de la commission ont des opinions divergentes sur le sujet, et commentent ce projet.

Les membres de la commission se sont mis d'accord, ils souhaitent qu'il y ait consultation de la commission lorsque un plan aura été établi.

Plan d'aménagement de la Forêt Communale :

Plusieurs points sont abordés

Zone captage d'eau doit être bien déterminée (surface) et il faut prévoir un enclos pour le périmètre de protection.

Pistes forestières : des pistes ne seront créées que si la commune décide de faire des coupes de bois

Exploitation de la parcelle n°6 : des membres de la commission demandent la mise en sécurité de cette parcelle (gros risques en cas d'incendie)

ilot de vieillissement (3 ha) et zone d'évolution naturelle (10ha) souhaités

l'exploitant forestier qui coupe sur la commune de Signes doit remettre en état la piste, on ne peut lui interdire de passer.

PNR :

Les statuts ont été établis et doivent être votés par les municipalités concernées.

Rappel : Enquête publique sur extension de Titanobel

Louis-Marie GIACOBBI fait une projection sur l'exploitation par fracturation verticale hydraulique du gaz de schiste.

La prochaine réunion aura lieu le [lundi 4 avril 2011 à 18h30](#) [Salle du Conseil](#)

La secrétaire,
Claudine VIDAL